

Séance du 7 septembre 2011

**PROCES VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2011.**

*Convocation : 31.08.2011*

*Affichage : 31.08.2011*

**Présents :**

Monsieur Bernard BOURGET - Maire

Mesdames Murielle BELLANGER - Josette HEYBLOM - Danielle MONAVON

Nathalie POYER.

Messieurs Robert BLIARD – Pascal CHOQUET- Pascal GALICHET - Eric HABAY

Bruno JAVARY- Jean-Paul LANDREVIE - Denis LECOINTE – Claude LESENECAL

Paulo RODRIGUES.

**Absent excusé :**

Monsieur Henri NATAF ayant donné procuration à Monsieur Bernard BOURGET.

-----  
Madame Murielle BELLANGER est élue secrétaire de séance.

-----  
Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 45 en remerciant les participants de leur présence et constatant que le quorum est atteint déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

-----  
Le procès-verbal de la séance du 06 Juillet 2011 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents à cette réunion. Une remarque est cependant observée par monsieur Claude LESENECAL quant au titre de l'ordre du jour n°2 auquel il faudrait retirer « Natura2000 »

-----  
**Ordre du jour :**

**1. Demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie.**

Monsieur le Maire porte à la connaissance de l'assemblée que l'Agence de l'Eau subventionne une partie des dépenses des communes pour les frais des Assistants Maîtres d'Ouvrage pour la station d'épuration.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à demander cette subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

## **2. Transferts de comptes.**

### **Budget commune**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le Maire à transférer :

- du compte 020 au compte 204-13 la somme de 6 832,00 € (participation à l'amortissement du collège Galilée de Limay),
- du compte 2111-25 au 2313-11 la somme de 3 000,00 € (mise aux normes des grilles des escaliers de la Mairie),
- du compte 2111-25 au 2313-30 la somme de 1 000 € (grilles posées aux fenêtres du logement place de la Mairie),
- du compte 2111-25 au 2184-13 la somme de 2.000,00 € (achat de tables & chaises pour l'école maternelle).

### **Budget assainissement**

- du compte 2315 au 203 la somme de 53 281,00 € afin de disposer de la somme nécessaire au paiement de l'Assistant Maître d'Ouvrage.

## **3. Impôts directs locaux (abattement Fiscal).**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que comme chaque année, il y a lieu de se prononcer sur les éventuelles modifications des allègements sur les impôts directs locaux en 2012 (abattements pour les charges de familles, exonération des entreprises nouvelles, etc...)

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les mêmes taux que les années précédentes.

## **4. Modification simplifiée du P.O.S. (ZONE ER12) :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le projet d'aménagement d'un atelier municipal et d'un local pour les pompiers n'est plus d'actualité, il convient de lever cette emprise. Messieurs Paulo RODRIGUES et Pascal GALICHET font remarquer qu'il serait judicieux de maintenir cette réserve pour une extension de l'aire de jeux.

Après discussion il est décidé de ne conserver que la partie formée par le triangle dont les côtés sont bordés par le chemin des Plantes, la zone UAa et les parcelles AA 458 et AA653 (voir plan ci-joint).

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour lever partiellement l'emprise ER12 comme indiquée ci-dessus.

## **5. Subvention JUDO :**

Monsieur le Maire explique que Monsieur STORMACQ, Président du club de Judo de Follainville-Dennemont, demande une subvention auprès de la commune dans la mesure où 12 Guernois ont pratiqué cette activité au sein de son club cette dernière année scolaire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à 14 voix POUR et 1 abstention (Monsieur Paulo RODRIGUES) donne un accord favorable à cette demande, mais à titre exceptionnel, et octroie ainsi une subvention de 20 euros par enfant soit 240 euros pour l'association.

**6. Questions diverses :**

- Le réseau Odyssee par courrier en date du 23 juillet 2011 remercie le conseil municipal pour la subvention qu'elle a obtenue,

- Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le propriétaire de la parcelle cadastrée A33 d'une contenance de 9227 m<sup>2</sup> se situant au lieu dit « les terres de Flicourt », accepte de la céder à la commune pour l'euro symbolique.

Cette parcelle permettra, en outre, de sécuriser la ferme de Flicourt, car un accès « Pompiers » y sera aménagé.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour acquérir la parcelle cadastrée A33 pour l'euro symbolique et d'entreprendre les démarches nécessaires.

- A défaut de proposer un logement de fonction aux instituteurs, la Loi prévoit une indemnité financière de 232€ par mois. Monsieur le Maire demande au conseil s'il souhaite maintenir ce taux. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de maintenir le taux proposé par l'Etat.

- Monsieur le Maire rappelle que les tarifs de la garderie, votés en 2009, n'ont pas été appliqués depuis cette date. Le conseil municipal émet un avis favorable pour mettre en application au 1<sup>er</sup> septembre ces nouveaux tarifs (1.52 € à 1.60 € pour la garderie du matin et 2.29 € à 2.50 € pour la garderie du soir),

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant à prendre la parole, Monsieur le Maire remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour sa participation aux débats et lève la séance à 22 heures et 10 minutes.

Signatures des membres présents :

Bernard BOURGET – Maire

Murielle BELLANGER

Robert BLIARD

Pascal CHOQUET

Pascal GALICHET

Eric HABAY

Josette HEYBLOM

Bruno JAVARY

Jean-Paul LANDREVIE

Denis LECOINTE

Claude LESENECAL

Danielle MONAVON

Nathalie POYER

Paulo RODRIGUES